



Un réseau pour dépasser les frontières

ALPARC est le Réseau Alpin des Espaces Protégés, qui rassemble depuis 1995 les parcs nationaux, les parcs naturels et régionaux, les réserves naturelles, les réserves de biosphère et bien d'autres formes de protection à travers tout l'Arc alpin. Ils partagent un territoire et des valeurs communes, au-delà des frontières administratives, culturelles et linguistiques.

Partager des valeurs et des savoirs

Cette coopération transalpine leur permet d'échanger des savoir-faire et des expériences, mais aussi de mener des projets en commun, ce qui est très enrichissant et surtout fondamental pour une politique de protection de la nature plus efficace.



Au sein d'ALPARC, de nombreuses thématiques sont abordées, non seulement la gestion de la faune et de la flore, la protection des paysages, l'information et la sensibilisation du public à l'environnement, le soutien des activités traditionnelles comme l'agriculture, mais aussi les problématiques liées à la fréquentation touristique, à la mobilité douce, au changement climatique, etc... autant d'enjeux décisifs pour le futur. Le Réseau Alpin des Espaces Protégés, c'est donc un réseau thématique d'échange entre des personnes, mais c'est aussi un réseau spatial : l'un des grands enjeux aujourd'hui est de rétablir un réseau écologique à travers les Alpes pour assurer à la faune et la flore des milieux de vie connectés et fonctionnels. *N'oubliez pas : la Nature est précieuse, même en dehors des espaces protégés ; elle doit être respectée et protégée. Vous pouvez vous aussi agir en ce sens !*

Les espaces protégés alpins



Visitez le site
www.alparc.org

Vous y trouverez de nombreuses informations sur les Alpes, les espaces protégés, leur réseau de coopération et leurs actions. Sont également disponibles un calendrier des manifestations, diverses actualités, des galeries photos et de nombreuses ressources thématiques.



Le Réseau Alpin des Espaces Protégés agit à son échelle pour la mise en œuvre de la Convention alpine, qui est un traité international pour la protection des Alpes et le développement soutenable de cette région de montagne. La nature ne connaissant pas de frontières, une coordination transnationale s'imposait. La Convention alpine a été signée en 1991 par l'Union européenne et les 8 Etats alpins que sont l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie, les principautés du Liechtenstein et de Monaco, la Slovénie et la Suisse. Elle se compose d'un texte cadre et de protocoles d'application thématiques relatifs à l'aménagement, au transport, à la protection de la nature, au tourisme, à la forêt de montagne, à la protection des sols, à l'énergie et à l'agriculture de montagne. Il existe aussi une déclaration sur le thème population et culture. Pour plus d'information, consultez le site www.alpconv.org

Réalisation : Groupe de Travail Communication et Task Force Espaces Protégés
Graphisme : Régis Ferré Graphisme
Illustrations : Photothèque ALPARC, Régis Ferré, Parco Naturale Mont Avic / (L. Ramires), Amt für Naturparke Südtirol / (Ch. Tschurtschenthaler, M. Bedin), Nationalpark Berchtesgaden / (K. Wagner), Parc national de la Vanoise / (M. Bouche), Parc national des Ecrins / (D. Combrisson, D. Fiat), Triglavski Narodni Park / (T. Menegajija), Krajski Park Logarska dolina / (T. Jeseničnik), Parco Naturale Alpe Veglia e Devero / (I. B. L.), Parco Nazionale Gran Paradiso / (P. Tordjman), Nationalpark Hohe Tauern / (A. B. L.), Park Škocjanske jame / (S. B. L.)
Impression sur papier recyclé avec encres végétales en septembre 2008

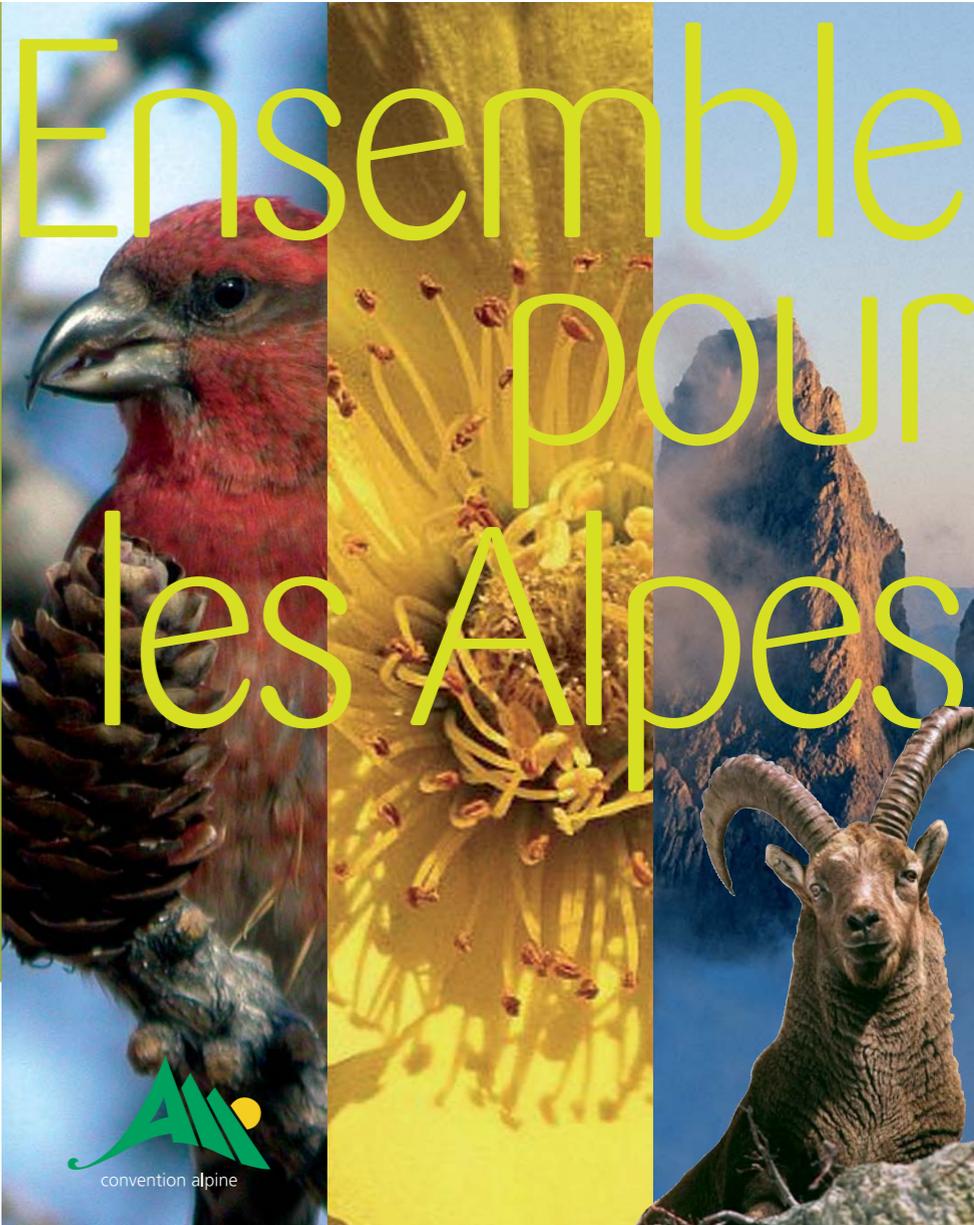


Avec le concours de

ALPARC - Réseau Alpin des Espaces Protégés
Coordonné par : Task Force Espaces Protégés
Secrétariat permanent de la Convention alpine
Maison des parcs et de la montagne
256, rue de la République
F-73000 CHAMBERY
Tel. +33 (0)4 79 26 55 00
info@alparc.org



Edité par la Task Force Espaces Protégés du Secrétariat permanent de la Convention alpine



Ensemble pour les Alpes



convention alpine

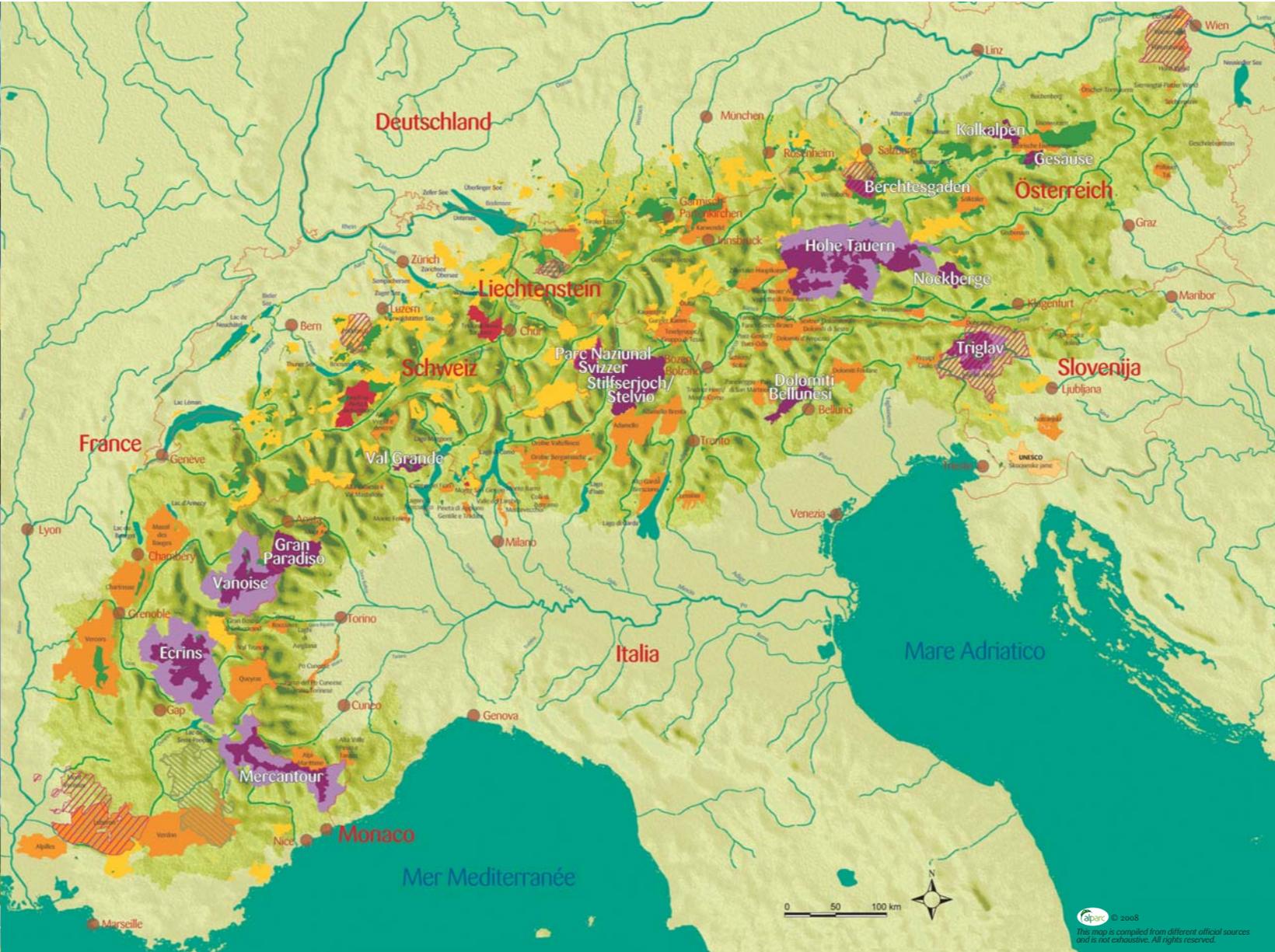
un réseau pour la protection des Alpes

Un monde fascinant mais fragile
 Les Alpes sont un monde fascinant qui renferme des paysages mythiques et magnifiques, des espaces et un patrimoine remarquables, une flore et une faune étonnantes, des cultures et des traditions uniques ainsi qu'une population à forte identité. Vous l'aurez compris, c'est un espace naturel et culturel exceptionnel mais très fragile, qu'il faut donc plus que jamais protéger !



Des centaines d'espaces protégés pour sauvegarder notre patrimoine naturel et culturel
 Dans les Alpes, il y a justement plusieurs centaines d'espaces protégés - en 2008, ALPARC en dénombreait environ 900 de plus de 100 ha - de différentes sortes qui ont pour rôle de protéger ce patrimoine, mais aussi de le faire découvrir, connaître, apprécier.

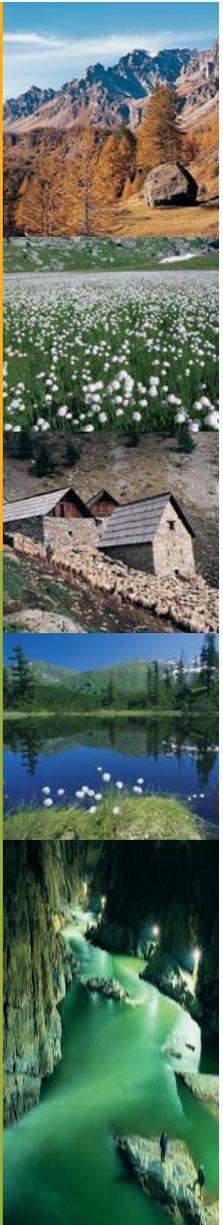
Des territoires remarquables aux missions variées mais complémentaires
 Les espaces naturels protégés sont des territoires remarquables et de référence qui ont pour mission de protéger la biodiversité et le patrimoine culturel et naturel, même si la nature est fragile et à préserver absolument partout ! Lorsqu'ils sont habités, et selon leur statut, ils ont aussi pour vocation de soutenir un développement local harmonieux pour la population locale et respectueux de l'environnement.



Les Alpes et les Espaces Protégés en chiffres

- 1 convention pour la protection de l'espace alpin : la Convention alpine
- 8 pays : Allemagne, Autriche, France, Italie, Liechtenstein, Monaco, Slovaquie, Suisse.
- 10 réserves de biosphère
- 14 millions d'habitants
- 14 parcs nationaux
- 70 parcs régionaux ou naturels
- 120 millions de visiteurs chaque année
- 300 réserves naturelles environ
- 900 espaces protégés environ, de plus de 100 ha
- 190 000 km²

- Parc national
- Zone périphérique
- Parc naturel régional
- Réserve naturelle
- Patrimoine mondial naturel de l'UNESCO
- Protection particulière
- Réserve de biosphère
- Réserve naturelle géologique
- Zone d'application de la Convention alpine
- Limite d'État



ALPARC © 2008
 This map is compiled from different official sources and is not exhaustive. All rights reserved.